

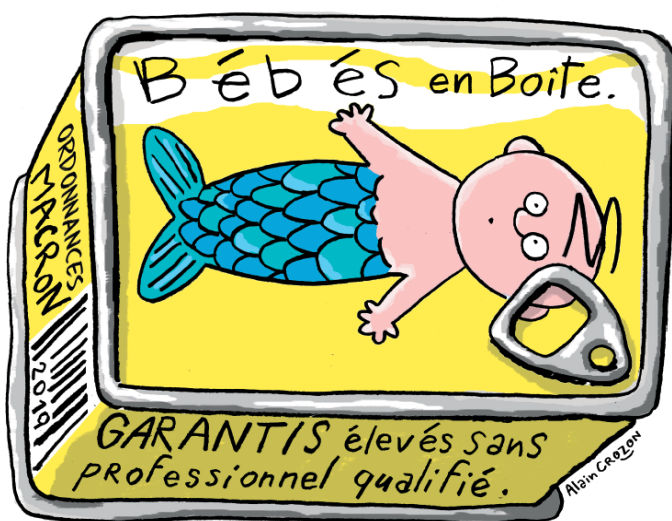
REFORME DES MODES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE : MOBILISONS NOUS !

Le gouvernement prévoit une grande réforme, par ordonnance, des modes d'accueil de la petite enfance.

A ce jour, aucune décision n'a été officiellement dévoilée pourtant des mesures très inquiétantes se profilent :

- la suppression du ratio de 40% des professions les plus qualifiées pour l'encadrement des enfants dans les EAJE (établissements d'accueil de jeunes enfants),
- un taux d'encadrement dégradé avec le risque d'un accueil en surnombre des enfants (1 professionnel.le pour 5 enfants jusqu'à 15 mois et 1 pour 8 après cet âge),
- l'augmentation des capacités dérogatoires d'accueil des micro-crèches à 16 enfants,
- la dérogation aux taux d'encadrement des MAM,
- la dégradation des conditions de travail des agent-es (surface d'accueil par enfant réduite...).

Au contraire SUD Collectivités Territoriales revendique :



- un ratio minimum de 50% de professionnel
- les qualifiés en EAJE,
- un ratio d'encadrement moyen d'un-e professionnel-le pour 5 enfants en EAJE,
- l'institution de temps de réflexion professionnelle inclus dans le temps de travail,
- la limitation des accueils en surnombre à 110% en EAJE,
- la promotion de la formation continue des professionnel-les des modes d'accueil,
- l'amélioration des conditions de travail des agent-es exerçant dans ces modes d'accueil.

Face à ce projet de réforme qui va dégrader sensiblement l'accueil du jeune enfant et nos conditions de travail,

Pour défendre nos métiers, pour un service public de la petite enfance de qualité,

Avec le Collectif « Pas de bébés à la consigne »,
mobilisons-nous, rassemblons-nous le :

Jeudi 28 mars 2019 à 10h

TOULOUSE - Place Saint-Etienne

